



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 114051

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'intégration dans le système scolaire français des enfants venus de l'étranger et plus particulièrement des enfants venus de Tunisie. En effet, l'enseignement ELCO favorise une meilleure intégration des élèves nouvellement arrivés en France. Cependant, il souhaite connaître combien d'enfants tunisiens sont concernés par cet enseignement depuis janvier 2005, et ce dans sa circonscription.

## Texte de la réponse

Conformément à la réglementation actuellement en vigueur, notamment les accords bilatéraux, les élèves intéressés par l'enseignement ELCO sont majoritairement français et pour la plupart originaires du pays concerné. Dans le département de Vaucluse, dix-huit élèves (1er degré) ont suivi des cours d'arabe (tunisien).

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114051

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 2006, page 13471

**Réponse publiée le :** 3 avril 2007, page 3356